



Déclaration de Viotá du Réseau mondial pour le droit à l'alimentation et à la nutrition

Réunion mondiale

Raúl Valbuena Peasant School – “María Cano” Latin American Agroecology Institute

Viotá, Cundinamarca, Colombie, 28-31 mai 2017

Nous, organisations membres et amis du Réseau mondial pour le droit à l'alimentation et à la nutrition, représentants de mouvements sociaux, peuples autochtones et d'autres organisations de la société civile, nous sommes réunis pour notre quatrième réunion mondiale.¹

Nous remercions FENSAUGRO, FIAN Colombie, les organisations sociales et mouvements paysans de nous accueillir à Viotá, dans le département du Cundinamarca. Nous sommes profondément préoccupés par les violations de droits humains, la criminalisation du mode de vie paysan, des peuples autochtones, des activistes et des défenseurs/ses de droits humains. Dès lors, en tant que Réseau mondial, nous nous engageons à surveiller et à soutenir le processus de paix en Colombie, lequel constitue une garantie du droit humain à l'alimentation adéquate et à la nutrition pour le peuple colombien et représente une aspiration à la paix pour tous les mouvements sociaux et peuples autochtones dans le monde.

Nous nous réunissons à un moment où nous sommes confrontés à la violation constante et systématique de nos droits à la terre, aux forêts, à l'eau et aux autres ressources naturelles et de nos modes de subsistance. Nous constatons le besoin impératif de s'opposer aux déplacements, aux spoliations et à l'émigration forcés de paysans/nes, peuples autochtones, pêcheurs, pasteurs et nomades, qui souffrent également des conséquences des conflits, de l'instabilité, de l'urbanisation et de l'accaparement de ressources naturelles dont font partie la terre, les forêts, les océans, les fleuves, les lacs, les lagons, les semences et les ressources génétiques animales locales.

Nous préoccupent également les impacts négatifs des industries minières et extractives qui, outre qu'elles sont à l'origine de déplacements massifs de communautés, provoquent une éco-destruction et une pollution irréversibles.

Nous nous inquiétons particulièrement du sort des femmes, qui d'une part nourrissent en grande partie la planète, d'autre part continuent de subir une violence à la fois physique et structurelle

¹ Le lancement du Réseau mondial a eu lieu à Vienne en juin 2013. La deuxième réunion mondiale a eu lieu à Katmandu, au Népal, en juillet 2015 et la troisième à Dakar, au Sénégal, en avril 2016.

et la violation permanente de leurs droits sous de multiples formes, pour la simple raison d'être nées femmes.

C'est avec une ferme indignation que nous dénonçons la prolifération de systèmes alimentaires agroindustriels causant l'érosion de la souveraineté alimentaire, des droits des paysans et paysannes, du droit à l'alimentation et à la nutrition et de l'auto-détermination des peuples à cultiver, commercialiser et consommer leur propre nourriture et à allaiter leurs enfants, et entraîne la faim et la malnutrition. Nous dénonçons le marketing agressif par les grandes entreprises de denrées alimentaires ultra-transformées, de substituts au lait maternel et de boissons riches en sucre, qui met en péril le bien-être des communautés.

Nous constatons que l'allaitement maternel, le premier acte de souveraineté alimentaire, est menacé parce qu'il n'est pas suffisamment protégé, promu et soutenu. En atteste notamment l'application inadéquate du Code international de commercialisation des produits de substitution au lait maternel.

Nous reconnaissons et valorisons l'alimentation et les ressources issus du travail de peuples pastoraux et nomades et incluant produits laitiers, viande et fibres, ainsi que la nécessité de respecter et protéger les couloirs pastoraux, essentiels à la survie et à la subsistance de ces peuples.

Nous nous préoccupons de la tendance au partenariat multipartite, comme l'initiative « pour le renforcement de la nutrition » (*Scaling Up Nutrition - SUN*), qui propose l'implication d'entreprises de l'industrie agroalimentaire et d'industries connexes dans des programmes et la planification alimentaires et nutritionnels, sans aucune protection adéquate contre les conflits d'intérêts. Si beaucoup reconnaissent maintenant que les gouvernements, en tant que porteurs de devoirs, doivent prendre l'initiative d'élaborer des politiques, en pratique, l'implication d'industries puissantes conjuguée à la pression qu'atteindre un consensus représente, réduit les capacités des Etats à protéger les droits des enfants, à agir pour l'intérêt commun et à lutter contre la malnutrition sous toutes ses formes.

Nous réaffirmons la primauté des droits humains et leur indivisibilité, leur interdépendance et leur universalité. En qualité de Réseau, nous soulignons parmi ces droits le droit humain à l'alimentation adéquate et à la nutrition et le droit des peuples à défendre la souveraineté alimentaire, à garder le contrôle et la gestion de leurs ressources naturelles et à faire progresser les politiques depuis le terrain dans les secteurs de la production alimentaire, de la nutrition et de l'environnement, y compris des processus de réforme agraire. Nous envisageons l'agro-écologie comme le seul chemin possible vers des politiques et des pratiques à l'intersection de ces trois secteurs, défendant la Mère Terre ou *Nabba*, comme la nomment le peuple Guna.

Nous soutenons les efforts de la société civile et de certains gouvernements à inscrire et défendre le droit à l'alimentation et à la nutrition dans les réformes juridiques et institutionnelles aux niveaux national et international. Cela dit, nous constatons que le soutien aux droits humains en tant que standard universel normatif recule, dans le contexte plus large de l'érosion de la souveraineté des peuples. La régression actuelle des engagements envers les droits humains par les Etats et les institutions internationales et la pauvreté des discours dans les processus d'élaboration de politiques internationales sur le changement climatique et le développement, accroissent la dégradation du cadre normatif des politiques ainsi que la réalisation du droit à l'alimentation et à la nutrition et celle des autres droits connexes.

Nous reconnaissons et soulignons que la faim, l'insécurité alimentaire et la malnutrition existent dans chaque partie du monde – des camps de réfugiés du Sahara oriental aux montagnes d'Oaxaca, des plaines rurales du Midwest des Etats-Unis aux *barrios* des villes espagnoles, des terres tribales du Dakota du Nord aux territoires Guna Yala du Panama et de Colombie. Nous condamnons l'approche limitée de certaines institutions nationales et internationales qui répondent aux problèmes de la faim, de la malnutrition et d'autres violations du droit à l'alimentation et à la nutrition par des solutions techniques, des œuvres de bienfaisance ou de l'aide alimentaire, au lieu de s'attaquer aux causes structurelles de ces problèmes de manière holistique, avec la pleine participation des détenteurs de droits.

Nous reconnaissons que l'aide alimentaire constitue, dans un contexte de crise et d'urgence, une solution appropriée et nécessaire, afin d'éviter la famine à court-terme des communautés affectées. Cependant, l'aide alimentaire n'est plus utilisée comme une mesure d'urgence ; elle est devenue la stratégie principale de lutte contre la faim chronique pour plusieurs générations. La dépendance envers l'aide alimentaire permet à des gouvernements de rationaliser le besoin de remèdes technologiques - et le soutien conséquent à la recherche pour qu'elle développe ces remèdes - à la production alimentaire et à la malnutrition, ce qui contribue à consolider la puissance des grandes entreprises, à augmenter leur influence et leurs richesses, et à agrandir encore le fossé déjà immense entre riches et pauvres.

Nous dénonçons la concentration des entreprises et toutes les formes de colonialisme et d'occupation, sous quelque forme qu'elles se manifestent, envahissant les terres et les mers de nos peuples ainsi que nos régimes alimentaires. Ces pratiques doivent être contrôlées et nous demandons à ce que les Etats, en tant que porteurs de droits, mettent en application les mécanismes juridiques dont ils disposent afin de remplir leurs obligations vis-à-vis des droits humains, dont l'obligation de réguler les entreprises. Nous sommes porteurs de droits, non de simples « parties concernées », et à ce titre exigeons que cesse l'impunité de ceux qui commettent abus et violations des droits humains. Les droits des personnes passent avant les intérêts des entreprises.

Nous luttons pour la dignité et la liberté des peuples vivant sous l'occupation des Etats, comme c'est le cas pour nos amis du Sahara occidental – la dernière colonie africaine – et dont les droits sont bafoués par les intérêts et les activités d'entreprises, à l'instar de ce qui se passe dans le cas du projet minier POSCO en Inde. Le déplacement et la spoliation continus des peuples se traduisent par une crise profonde de réfugiés et de migrants, affectant les droits de millions de personnes. Leurs droits humains fondamentaux, dont le droit à l'alimentation et à la nutrition, ne sont pas protégés et ils vivent de plus en plus dans une précarité à long terme.

Nous luttons pour la pleine réalisation des droits des femmes. La défense et la promotion de ces droits demandent une attention particulière. Les femmes luttent contre le patriarcalisme dans tous les aspects de leur vie, dont la sexualité, la fertilité et la protection de l'auto-détermination de leur corps. La violence structurelle à l'encontre des femmes comprend l'inégalité entre les sexes, qu'il faut enrayer pour que les femmes puissent participer pleinement et réellement à une prise de décision inclusive et démocratique. Cela vaut également pour les systèmes traditionnels qui garantissent l'accès des femmes à la terre, au bétail et à l'eau et leur contrôle sur ces ressources. Les organisations et mouvements présents ici s'engagent fermement dans cet effort et à défendre le féminisme, la voie nécessaire pour parvenir à l'équité.

Nous croyons que cette analyse, partagée par les organisations et mouvements réunis à Viotá, est fondamentale pour pouvoir faire converger et renforcer nos luttes individuelles, développer des principes communs et coordonner nos efforts pour réaliser et défendre le droit à l'alimentation et à la nutrition.

Dès lors, organisations et mouvements participant à cette rencontre, réaffirmons notre engagement à :

- Continuer à lutter contre les accaparements des ressources naturelles, dont font partie les terres, les forêts, les océans, les fleuves, les lacs, les lagons, les semences et les ressources génétiques animales locales. Nous soutenons, en priorité, le processus de développement de la Déclaration des droits des paysans, qui représente une partie du cadre des Nations Unies à Genève.
- Soutenir et demander la protection des peuples et des personnes qui défendent nos droits humains contre la répression, la violence et la criminalisation dont ils font souvent l'objet.
- Défendre et renforcer les systèmes de droits humains aux niveaux international, régional et national et renforcer l'obligation des Etats de protéger, respecter et réaliser les droits humains, en défendant les principes de non-discrimination et de non-régression. Les obligations des Etats vont au-delà de leurs frontières nationales : ils ont l'obligation de coopérer à l'échelle internationale et de garantir les droits humains à l'extérieur de leur territoire national.
- Mobiliser les organisations membres et alliées du Réseau pour renforcer la reddition de comptes et l'application des cadres juridiques aux niveaux local, régional, national et international, en matière de droits humains.

- Promouvoir le droit à l'alimentation et à la nutrition et la souveraineté alimentaire en tant que composantes essentielles des processus de consolidation de la paix et de justice de transition.
- Mettre à profit la présence de membres du Réseau dans tous les espaces mondiaux relatifs au droit à l'alimentation et à la nutrition, y compris dans le Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA), le Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (CEDEF), le Comité pour l'élimination de la discrimination raciale (CERD), le Comité des droits économiques, sociaux et culturels (CEDESC), le Comité des droits de l'enfant (CRC) et présenter les propositions de la présente déclaration dans les ateliers et rencontres nationaux et régionaux auxquels nous participons.
- Continuer de développer le féminisme et notre travail sur les droits des femmes.
- Renforcer les alliances dans la lutte pour la justice climatique.
- Dénoncer toutes les fausses solutions à la faim et à la malnutrition, qui violent le droit humain à l'alimentation et à la nutrition.
- Réitérer qu'une mère garde la pleine souveraineté de son corps et a le droit de décider de la manière dont elle nourrit son enfant, sur base d'information adéquate et correcte, libre de tout conflit d'intérêt ; marteler que les Etats ont le devoir de garantir que les mères ne rencontrent plus d'obstacle à l'allaitement maternel exclusif pendant les six premiers mois et qu'elles puissent continuer à allaiter pendant deux ans et au-delà, tout en ayant à leur disposition une alimentation de complément culturellement acceptable et nutritive.
- Améliorer la communication et l'échange d'expériences entre les membres du Réseau afin de renforcer ce dernier et donner plus de visibilité à son travail, y compris aux expériences de plaidoyer et d'autonomie des peuples. Œuvrer à la convergence d'activités au sein des membres du Réseau afin d'utiliser et de construire notre force collective et d'éviter la duplication des efforts.

Face à un système pervers qui bafoue, expulse, exclut et prétend que nous sommes invisibles, nous réaffirmons aujourd'hui, à Viotá, notre ferme engagement à défendre les peuples, les groupes et les communautés² dont les droits humains sont violés. Nous réaffirmons aussi notre conviction que seules une approche basée sur les droits humains et la force collective, suivant des principes tels que la souveraineté des peuples, la solidarité, l'équité et la justice, nous permettront de créer un monde où le droit humain à l'alimentation adéquate et à la nutrition de chacune et chacun pourra être réalisé.

² Voir la liste des groupes marginalisés dans la Déclaration de Katmandou sur Réseau mondial pour le droit à l'alimentation adéquate et à la nutrition ici : <http://www.righttofoodandnutrition.org/node/23> (Disponible en anglais et espagnol).